

http://snfolcdijon.fr/spip.php?page=article&id_article=26



Baccalauréat local, mise sous tutelle des professeurs : AG dès la rentrée !

- Actualités -

Date de mise en ligne : vendredi 17 septembre 2021

Copyright © SNFOLC Dijon - Tous droits réservés

Le bac Blanquer ne passe pas

Jean-Michel Blanquer a beau déclarer dans les médias que le baccalauréat 2021 s'est bien passé, il ne peut pas faire mentir les faits : **les irrégularités et les dysfonctionnements en cascade observés par les professeurs de philosophie et de lettres sont tels que l'association des professeurs de philosophie de l'enseignement public a jugé nécessaire de demander une commission d'enquête parlementaire.**

Comment expliquer que les épreuves finales qui restent du baccalauréat suite à la réforme Blanquer (la philosophie et les lettres), aient été à ce point maltraitées, si ce n'est par la volonté du ministre d'en finir une fois pour toutes avec le baccalauréat national et de généraliser au plus vite le contrôle continu ?

Le ministre a beau faire, **son projet ne passe pas, comme en témoigne la résistance des professeurs de philosophie et d'autres disciplines qui se sont mis en grève à Marseille, Bordeaux, Grenoble, en Île de France, par exemple, en juin et juillet.** À Paris, plusieurs rassemblements ont eu lieu devant le ministère contre les conditions de passage des épreuves 2021 de correction et la généralisation du contrôle continu. À Rouen et Caen, l'AG des professeurs de philosophie (114 voix pour) exige « *le rétablissement d'un examen terminal, national et anonyme* ».

Mais le ministre n'entend toujours rien. Il veut poursuivre la destruction du baccalauréat national et le pulvériser en autant de bacs locaux qu'il y a de lycées.

Contrôle continu et management : le ministre veut placer sous tutelle les enseignants

J-M Blanquer ne veut pas seulement généraliser le contrôle continu, il compte aussi s'en prendre à la liberté pédagogique des professeurs pour mettre en place sa nouvelle politique de management et son Grenelle de l'éducation dont les maîtres-mots sont désormais « *piloter* », « *encadrer* », « *accompagner* ».

Voici ce qu'on peut lire des « *propositions* » du ministère concernant les ajustements sur le contrôle continu pour le bac 2022, :

« Les équipes disciplinaires et les conseils pédagogiques des établissements feraient des pratiques d'évaluation dans le cadre du contrôle continu un sujet majeur de leurs échanges : cette dynamique collective aboutirait à l'élaboration d'un projet sur les pratiques d'évaluation de chaque établissement, connu et partagé par les membres de la communauté éducative. »

Dans cet esprit, le ministère a intégré un amendement du SE-UNSA lors du Conseil Supérieur de l'Education du 8 juillet, visant à instaurer un « *projet d'évaluation* » dans chaque établissement.

Le contrôle continu sera donc « *piloté* », « *encadré* », et les professeurs seront « *accompagnés* » dans leur évaluation. Son organisation exigera le pilotage des inspecteurs et de fréquentes réunions des conseils pédagogiques chargés d'élaborer une évaluation commune dans l'établissement.

Sous couvert de « *travail en équipe* », il s'agira d'abord de mettre en place une **hiérarchie intermédiaire de professeurs**, chargés de coordonner le travail d'évaluation et d'exercer un contrôle sur leurs collègues. **Ce projet d'évaluation sera ensuite soumis au conseil d'administration**. Que ce projet soit voté ou non, cela signifiera que tous les membres du CA, y compris les élus parents d'élèves et élèves, y compris les élus politiques, auront désormais leur mot à dire sur l'évaluation des enseignants. **Ceux-ci seront désormais placés sous la tutelle des élus politiques et de tous les groupes de pression.**

AG dès la rentrée avec tous les personnels

Peut-on accepter que des professeurs de philosophie soient aujourd'hui menacés de sanction, et se voient retirer des journées de salaire, alors que leur grève est légitime ? Ils n'acceptent pas que le ministre s'en prenne au baccalauréat et aux conditions de correction de l'examen, ils revendiquent le rétablissement d'un baccalauréat national fondé sur des épreuves finales et anonymes.

La destruction du baccalauréat conduit à la fin des programmes, horaires et statuts nationaux, qui seuls garantissent un droit égal à l'instruction de tous les élèves des lycées de la République. Le baccalauréat national garantit un niveau de qualification dans le cadre des conventions collectives.

Pour le SNFOLC, il y a urgence à exiger ensemble du ministre l'abrogation de la réforme du lycée et du baccalauréat et de toutes les contre-réformes.

Le gouvernement a décidé le 13 juillet de prolonger l'état d'urgence jusqu'au 31 décembre 2021. Les personnels lui opposent l'urgence des revendications. Ils ne céderont rien de leurs exigences comme l'exprime le préavis de grève SNFOLC et SNES du lycée Geoffroy-Saint Hilaire d'Étampes (Essonne) à compter du 2 septembre, où les enseignants rappellent « *leur attachement au baccalauréat, diplôme national et premier grade universitaire, fragilisé et dénaturé par un contrôle continu qui le transforme progressivement en « diplôme local », à la valeur très inégale, au détriment des établissements déjà les plus défavorisés* ».

[http://snfolcdijon.fr/local/cache-vignettes/L280xH300/90_5_2_jpg__1813561-280x300-d5934.jpg]